



SONDAGE
L'avenir de l'Église
Saint-Thuribe

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____ **Courriel :** _____

Signature : _____ **Date :** _____

Le coût de vente est un prix symbolique de 1 \$ en vente par la Fabrique. La municipalité a fait faire 2 carnets de santé pour évaluer l'état de l'Église ainsi que les coûts de restauration et de réparation de l'Église.

Coût pour la restauration et réparation de l'Église (selon 2 carnets de santé fait par des firmes d'ingénieurs et d'architectes) = 766 211,00 \$ (minimum)

Vous pouvez venir consulter les carnets de santé à la mairie au 238, rue Principale

Coût pour la démolition = 400 000,00 \$ (minimum)

Il est très peu probable que le CPRQ (Conseil du patrimoine religieux du Québec) offre de nouveaux programmes de subvention d'ici les élections provinciales de l'automne prochain

Autres coûts à prendre en compte

Notaire	Arpenteur	Téléphone
Assurances	Électricité et Chauffage	Gestion administrative
Chargé de projet	Frais d'appel d'offres	
Ingénieur	Architecte	

Question 1

Êtes-vous

Résident permanent ? ☐ Depuis quelle date ? _____

Villégiateur ? ☐

Nombre de personnes résidents à votre adresse (18 ans et plus) : _____

Question 2

Quel est votre groupe d'âge ?

18 ans à 35 ans ☐

36 ans à 50 ans ☐

51 ans à 64 ans ☐

65 ans et plus ☐



Suite au verso

Question 3

Êtes-vous favorable à l'achat de l'église ?

Oui ☐

Non ☐

MERCI DE REMPLIR CE SONDAGE UNE SEULE FOIS PAR PERSONNE

Nous vous remercions de votre participation ! Veuillez nous retourner le sondage dûment complété à nos bureaux situé au 238, rue Principale, Saint-Thuribe, Québec, G0A 4H0 ou par courriel : info@st-thuribe.net.

Le sondage sera aussi disponible sur notre site internet : [Site officiel - Municipalité de St-Thuribe \(Québec\)](http://Site officiel - Municipalité de St-Thuribe (Québec))

Vous avez jusqu'au vendredi 7 août 2026 inclusivement pour nous retourner le sondage. Celui-ci est **confidentiel : seul le directeur général en prendra connaissance. Les résultats seront ensuite transmis aux élus, qui en communiqueront les conclusions à la population.**